

## BUREAU DE LA PETITE ENFANCE (BuPE)

*Le Bureau de la Petite Enfance (BuPE) continue de rencontrer un vif succès. Les permanences des lundi midi ou mercredi matin et après-midi sont très fréquentées par les familles qui viennent s'inscrire et chercher des renseignements quant aux solutions d'accueil existantes sur la commune.*

*Durant l'année scolaire 2013-2014, 70 enfants ont été accueillis dans les crèches que la ville de Chêne-Bougeries subventionne (EVE La Maternelle et crèche des Trois-Chêne) et 74 enfants dans deux jardins d'enfants (Le Petit Manège et Les Castagnettes).*

## Crèches et Espace de Vie Enfantine (EVE)

### Crèche des Trois-Chêne

La ville de Chêne-Bougeries s'engage à financer annuellement 30 places, selon le quota suivant :

- 3 places pour la tranche d'âge de 0 à 1 an,
- 9 places pour la tranche d'âge de 1 à 2 ans,
- 9 places pour la tranche d'âge de 2 à 3 ans,
- 9 places pour la tranche d'âge de 3 à 5 ans.

### EVE La Maternelle

Comme les années précédentes, 54 places pour des enfants âgés de quatre mois à quatre ans et demi ont été mises à disposition et financées par les deux villes partenaires : Genève et Chêne-Bougeries.

### La crèche du Nouveau Prieuré

Bien que les travaux de construction de l'ensemble du complexe intergénérationnel aient pris un retard considérable, en particulier dans la construction des bâtiments B et C, la nouvelle crèche communale de 60 places devrait pouvoir être livrée en juin 2015 et ouvrir dès la rentrée scolaire 2015-2016. Il s'agit là d'une priorité communale clairement portée par les autorités, afin de permettre aux nombreuses familles en liste d'attente de trouver une solution d'accueil dès la rentrée 2015.



Photomontage de la future baie de la crèche du Nouveau Prieuré